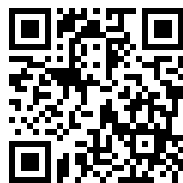

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

*1/2 chag
Blanc
Cours Comptes*

*M^{re} Koford
Hommage de
l'auteur
A S*

TABLETTES

ZOOLOGIQUES

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION

DE

AIMÉ SCHNEIDER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES

TOME DEUXIÈME

(N^{os} 1 et 2.)

POITIERS

LIBRAIRIE BLANCHIER

—
1887

Date du dépôt légal, 12 septembre

SOMMAIRE

	Pages.
Ⓒ Rhizopodes nouveaux , par A. Schneider	1
Ⓒ Coccièdes nouvelles ou peu connues , par A. Schneider.	5
Ⓒ Pericometes digitatus , par A. Schneider.	19
Ⓒ Diplocystis Schneideri , par Künstler.	25
Ⓒ Grégarines nouvelles ou peu connues , par A. Schneider.	67
Système stomato-gastrique des Aranéides , par A. Schneider	87
Ⓒ Sur l'Ophélie du Pouliguen , par A. Schneider	95

Nota. — A ce fascicule sont annexées, dans le but de maintenir mes droits à la priorité de certaines données, les deux premières planches d'un travail sur plusieurs points de l'organisation de l'Araignée domestique. Ce travail commencera le fascicule suivant.

Il n'y a pas de planche 13. — Elle est remplacée par la planche 10 bis.

(Tous droits réservés).

SUR L'OPHÉLIE DU POULIGUEN

PAR A. SCHNEIDER.

(Avec la pl. XIV.)

J'ai reçu, cette année, de mon ami Prié, cordonnier, naturaliste au Pouliguen, des exemplaires d'une Ophélie, que j'ai voulu déterminer, comme il se comprend.

Cette détermination m'a plongé dans une mélancolie noire.

Je pris d'abord les caractères extérieurs. Je me mis à compter tout ce qui se voit, à numéroter tout ce qui se compte. Je trouvai partout déception.

Je croyais d'abord que j'avais en main *Ophelia bicornis*. On a, comme cela, des idées que rien ne justifie. Cosmovici, dans ses *Organes segmentaires*, avait parlé de cette espèce. Pruvot, dans ses *Systèmes nerveux*, l'avait disséquée. Si l'Ophélie en question est à Roscoff, n'était-il pas naturel de penser qu'elle était aussi au Pouliguen, d'autant plus que Quatrefages ne cite pas d'autre espèce sur nos côtes de l'Atlantique?

Seulement la figure de Cosmovici montre du premier coup qu'il a pris *Ammotrypane æstroïdes* pour *Ophelia bicornis*, erreur inconcevable, l'auteur dessinant une branchie sur le quatrième anneau, et la description de Quatrefages commençant ainsi: « *Branchiæ a 10^o ad 24 annulo erectæ!* » Quant à Pruvot, je veux croire que c'est une Ophélie qu'il a ouverte, mais ses dessins n'en font foi qu'incomplètement. Sa dissection du système nerveux est manquée, et dans la figure de *chic* qu'il présente, il oublie de montrer sur la section du tube digestif le *raphé ventral* que toute Ophélie possède.

On me dira que l'auteur n'avait en vue que le système nerveux. Il n'en est pas moins nécessaire que tout autre organe marqué sur la planche satisfasse à la caractéristique anatomique du genre : autrement on dérouté des novices de mon espèce en leur montrant des hybrides, ophélie par en haut, énigmes par en bas.

De ce que Cosmovici avait eu des Ammotrypanes, de ce que Pruvot avait eu une Ophélie quelconque, je n'étais certainement pas autorisé à conclure que l'espèce du Pouliguen était ceci plutôt que cela, à moins de faire ce raisonnement: on ne cite qu'une espèce, donc c'est celle-là, ce qui est le mode de détermination de ceux qui ne déterminent pas.

Tous mes exemplaires possèdent 18 branchies; la première est bien sur le 10^me, mais la dernière est sur le 27^me anneau. Il y a 32 anneaux en tout et 20 papilles anales. Dans *Ophelia bicornis* il n'y a que 31 anneaux, 15 branchies, 15 papilles anales.

Ce n'est donc pas la Bicorne, ce, qui est peut-être un bonheur pour elle, mais ce qui est un malheur pour moi. Car elle ne rime pas davantage aux autres espèces mentionnées dans Quatrefoies.

D'un autre côté, je me figure à peine qu'on ait attendu mon passage sur ce globe pour établir l'existence d'une espèce aussi commune. Aussi ne lui ferai-je qu'un baptême provisoire, sans carillon, tout juste nécessaire pour la commodité de la description qui va suivre, *Ophelia neglecta*.

Que ceux qui auraient avant moi donné, dans un recueil que je n'ai pu me procurer, les caractères de cette Ophélie, lèvent la main, et je leur rendrai leur enfant, trop heureux s'ils l'ont nettement reconnu dans les lignes qui vont suivre, et s'ils ne m'attaquent en dommages et intérêts pour coups et blessures involontaires à cette chère créature.

Ophelia neglecta.

(Planche XIV.)

La longueur totale est de 53 à 55 mill.

La couleur est rosée, carnée.

La bouche est une fente transversale, située ventralement à une notable distance de l'extrémité antérieure, comme dans toutes les autres espèces.

L'anus terminal est entouré généralement par 20 dents simples, dont les deux inférieures procèdent directement du corps, et dont les dix-huit autres festonnent une collerette qui entoure latéralement et supérieurement l'anus ; les dorsales de la collerette sont les plus longues. — *Nota.* Si on admettait que la collerette et les deux dents ventrales fussent l'équivalent d'un segment, il y aurait 33 segments (fig. 9).

Dans cette Ophélie comme dans les autres, l'orifice anal offre une valvule verticale insérée ventralement, suite et continuation du raphé volumineux que présente en dedans le tube digestif sur sa ligne médio-ventrale. Cette valvule se voit fig. 9, elle est ornée de quelques dents, quatre ici, mais dont les deux intermédiaires sont composées ou lobées secondairement.

Le cône céphalique décroît graduellement de la base au sommet, mais près de celui-ci se termine par un petit article ou mucron. La longueur du cône entier est comprise environ trois fois dans la distance qui le sépare de la bouche (fig. 5).

L'aire prébuccale comprise entre la bouche et le cône est limitée latéralement par deux sillons enfoncés, *sillons prélabiaux*, qui vont des angles de la bouche aux angles de la base du cône. Ces sillons répondent au trajet des connectifs du collier œsophagien et reçoivent pour moi de nombreux filets nerveux de ce collier.

La région dorsale est régulièrement convexe.

La ventrale est convexe et régulière dans la partie antérieure;

mais à partir du 9^{me} pied elle offre distinctement, jusqu'à l'anus, une bande médiane déprimée. Des lignes blanches transverses s'étendent, à intervalles sensiblement égaux, d'un bord à l'autre de la dépression. Il y en a 5 par segment.

Les *flancs* sont occupés par les pieds. Il y a tendance à la production d'une légère dépression dans les intervalles des pieds branchifères.

Cette dépression règne surtout dans la zone comprise au-dessus de l'insertion des branchies. Si on regarde à la loupe toute cette bande, on la voit autrement ornée que le reste du corps. Ce sont des lignes pointillées dirigées avec des obliquités variables de bas en haut, sinueuses, diversement combinées, finissant angulairement les unes sur les autres. Cette ornementation de la zone supérieure des flancs ne commence qu'au niveau de la 1^{re} branchie et règne jusque sur l'anneau qui suit la dernière.

En détachant par macération un lambeau de cuticule, on voit que cette ornementation résulte de petites pointes microscopiques.

Pieds. Le 1^{er} est au niveau du bord postérieur de la bouche. Il y en a 32 paires. J'engage à bien examiner, pour compter, les premiers et les derniers surtout.

Chaque pied, étudié avec un bon doublet, sur un animal bien conservé dans l'alcool fort, montre deux boutonnières curvilignes, à concavité antérieure, l'une supérieure, d'où s'échappe le faisceau des soies dorsales, l'autre, inférieure, d'où s'échappe le faisceau des soies ventrales. Les deux boutonnières en question sont séparées l'une de l'autre par l'orifice d'un pore arrondi, situé un peu en avant, ce qui fait que les deux concavités des boutonnières semblent reliées par une convexité intermédiaire.

Les 3, 4, 5, 6, 7 et 8^{mes} *pieds branchifères* sont précédés chacun, à une distance un peu moindre que la moitié de l'espace qui sépare deux pieds consécutifs, par un pore rond, bien visible. Il y a donc six de ces pores. Deux sont représentés fig. 6.

Les branchies se détachent immédiatement en arrière du faisceau

des soies dorsales et sont portées par les pieds 10 à 27 inclusivement.

La fig. 7 donne le dessin d'un pied grossi. Les soies de chaque rame sont de deux grandeurs. Toutes sont simples et n'offrent rien de plus spécial à signaler.

Branchies. Elles ont la forme de cirrhes conoïdes allongés. Les plus longues sont les 5^e, 6^e. La 1^{re} vaut 3 fois la dernière ou environ. Au nombre total de 18, les 11 premières montrent nettement un *bord antérieur garni de petites papilles*, de pinnules rudimentaires. Ces denticules ne sont que le résultat de l'exagération, sur le bord antérieur, d'une *segmentation* de ces 11 cirrhes. Les dernières branchies ne m'ont pas offert ce caractère.

A titre d'exception et de curiosité, je dessine (fig. 1) une branchie monstrueuse dans laquelle une pinnule inférieure s'est développée en une branche conformée comme la tige principale.

Je dois signaler que le 9^{me} pied, le dernier par conséquent de ceux qui n'ont pas de branchie, présente un peu en avant et supérieurement une tubérosité d'un ton différent, d'un relief assez sensible et qui m'a paru ne manquer jamais. Je la représente dans la fig. 6 qui donne la succession des pieds 8 à 9.

La caractéristique précédente montre que l'*Ophelia neglecta* diffère par ses 18 branchies de *O. bicornis* qui en a 15 ; de *O. borealis* qui en a 30 ; de *O. contractata* qui en a 14 ; de *O. Neapolitana* qui en a 14 également.

Encore une fois, j'ai très peu de ressources bibliographiques à ma disposition à Poitiers ; des ouvrages capitaux manquent sur chaque groupe à notre bibliothèque universitaire ; à plus forte raison, une foule de mémoires de moindre importance. Je ne prétends donc pas que la caractéristique de *O. neglecta* ne puisse concorder avec celle de quelque Ophélie d'une autre région. Tout ce que je maintiens, c'est qu'on ne saurait confondre cette espèce avec la Bicorne.

Je ne suis pas fondé non plus à déclarer que M. Pruvot, par exemple, a mal déterminé son Ophélie en l'appelant Bicorne. Je n'ai

aucune preuve positive. Cet auteur aura le devoir de faire connaître si son espèce est réellement différente de celle du Pouliguen, la chose en vaut la peine au point de vue faunistique.

Système nerveux. J'ai disséqué complètement le système nerveux de cette espèce, et je le représente comme je l'ai vu à la loupe sous un grossissement de 60 diamètres réels, en touchant chaque partie avec l'aiguille, la déplaçant, m'assurant des rapports (1).

Je n'ai pas eu de peine à me convaincre que M. Pruvot n'avait presque rien vu de ce qui existe, ce que vient de confirmer M. Kuekenthal, dans son Mémoire sur le système nerveux des Ophéliacées (1).

M. Pruvot (p. 104 de la thèse) dit la masse cérébroïde très petite, formant un ganglion ovalaire, *non bilobé*, ce qui ne l'empêche pas, page 107, dans les généralités sur les Ophéliacées, d'attribuer *deux lobes cérébraux postérieurs* aux membres de la famille.

« Les yeux que Claparède décrit comme appliqués sur le cerveau de *O. radiata* font entièrement défaut ici : *aucun nerf ne part de la masse cérébroïde*. Il y a seulement, en avant, deux processus qui représentent les lobes cérébraux supérieurs de Ammotrypane. »

Pour M. Kuekenthal, dans *Ophelia radiata*, le cerveau émet trois paires de nerfs (p. 530), l'une allant à l'organe vibratile, et deux autres paires très courtes allant à l'organe sensoriel situé aux deux côtés de la tête.

Voici maintenant ce que j'ai vu :

Le cerveau est dressé obliquement d'arrière en avant et de bas en haut sur les connectifs.

Il offre une face inférieure étroite, à laquelle arrivent les connectifs et de laquelle partent en avant les deux processus claviformes (fig. 3, 8 et 10 e), qui répondent aux lobes supérieurs d'Ammotrypane,

(1) Kuekenthal, Willy, *Ueber das Nervensystem der Opheliacien in Jenaische Zeitschrift.*, vol. 13, p. 514.

(1) Voyez la thèse ou le même mémoire dans *Archives de Zool. Exp. et Gén.* Vol. 13, 1884.

pour M. Pruvot, et que nous nommerons *cornes frontales*. Il y a en outre une face antérieure et une face postérieure, un bord latéral de chaque côté et un bord supérieur.

Du bord supérieur du cerveau partent deux prolongements contournés latéralement en manière de cornes de bélier, qui, sous la loupe, paraissent se terminer par une extrémité aiguë sous le téguement de la région dorsale. Nous pouvons les appeler *cornes postérieures* ou *supérieures* du cerveau, ou mieux *occipitales*, pour éviter toute confusion (fig. 3 c, 8 10).

Des bords latéraux se détachent pour moi deux nerfs seulement, savoir le *nerf de la fossette* ou du *lobe cilié*, comme on voudra, court, d'un calibre régulièrement cylindrique, et entre celui-ci et le connectif du même côté, assez près de l'insertion du connectif sur le cerveau, un filet grêle, dilaté en ganglion fusôïde, laissant voir des cellules nerveuses par transparence.

Sur la face *postérieure* sont trois taches oculiformes bien nettes, souvent une quatrième plus effacée, en général presque invisible. Elles sont situées, deux en bas et une près du bord supérieur bilobé. On ne les voit pas sans les chercher. On en distingue vaguement une quatrième symétrique de la troisième.

Cette description diffère à la fois de ce que dit M. Pruvot et de ce que narre M. Kueenthal : de M. Pruvot, en ce que je constate des yeux, des cornes occipitales, et deux nerfs latéraux ; de M. Kueenthal, en ce qu'il admet trois nerfs et moi deux. Les cornes occipitales rétabliraient-elles le compte ? En tout cas, je n'admets pas que ces cornes soient un nerf de la fossette, bien que leur extrémité aille mourir près de celle-ci, mais au delà toutefois. La dissection ne m'a pas amené à cette conclusion. Le travail de M. Kueenthal est basé surtout sur des coupes. Les naturalistes qui viendront après nous auront à dire qui de nous a raison.

Le nerf de la fossette n'est pas gangliiforme pour moi, mais régulièrement cylindrique.

Le nerf gangliiforme, à ganglion bien visible sous un grossisse-

ment de 50 à 60 diamètres, semble se perdre dans le tégument en arrière et au-dessous de la fossette. La dissection seule n'a pu établir ce qu'il devient à partir de ce point, mais il est très facile de le conduire jusque-là sous la loupe. Son trajet diffère entièrement de celui du nerf de la fossette.

Il est à remarquer que c'est pour moi le seul et unique nerf cérébral ayant un ganglion sur son trajet, et si l'on veut le fond de ma pensée, je le considère comme répondant à la branche d'origine cérébrale du stomato-gastrique.

Une comparaison absolue de mes résultats avec ceux de M. Kuenthal est très difficile, ce savant ne nous donnant aucun dessin d'ensemble.

L'hypothèse que je viens de formuler sur le nerf gangliiforme peut paraître bizarre, voire même baroque, j'y consens. Mais, pour moi, les deux connectifs du cordon œsophagien émettent, sur toute la longueur de leur trajet, des filets qui vont aux sillons prélabiaux et me paraissent devoir se rapporter au stomato-gastrique. Cette constitution exceptionnelle rendrait mon hypothèse moins atroce.

Les connectifs œsophagiens sont très longs. D'après M. Pruvot, voici ce qui a lieu, p. 105 : « Chaque connectif présente au niveau de l'orifice buccal un petit ganglion à peine perceptible, d'où part en dedans un filet nerveux qui, arrivé à l'extrémité de la fente buccale, se recourbe en arrière pour longer le bord de la trompe. C'est l'origine du système stomato-gastrique... A un niveau un peu supérieur, il se détache du connectif un autre filet nerveux qui se distribue au-dessus de la bouche aux téguments ventraux. Evidemment il a son origine dans le petit ganglion précédent ; il dépend donc du système stomato-gastrique et représente un nerf labial supérieur. C'est un peu au-dessus de ce dernier que se détache du connectif le premier nerf pédieux, comme dans Ammotrypane. »

Sur cette description, je ferai observer que le ganglion du connectif est peu visible ; que, s'il est pris pour point de repère, c'est *au-dessous* de lui et non *au-dessus* que se détache le premier nerf pédieux.

Ce premier pédieux est manifestement et fort notablement postérieur au stomato-gastrique, dans le rapport que marquent nos figures, et en écrivant j'ai sous les yeux une préparation irréfutable (fig. 2).

Maintenant, où je ne puis me ranger à l'avis de M. Pruvot, non plus qu'à celui de M. Kuekenenthal, c'est sur le nombre des filets nerveux qui naissent des connectifs. Je crois que l'inspection de la figure suffit à montrer qu'il y a pour moi plus des deux à trois nerfs admis par ces savants. J'ai vu cela comme je le dessine, et pas une fois, mais dix au moins. En admettant que le tronc réponde au stomato-gastrique de Pruvot, je ne pourrais souscrire à la conclusion que le filet qui vient au dessus, sur mon dessin, après deux petits troncles soit son nerf labial supérieur, comme je le croyais au premier abord, par la raison que le tronc principal et volumineux est dirigé dans la nature d'avant en arrière, et que Pruvot le figure en sens inverse.

J'en resterai là dans cet article. Je donnerai sous peu l'appareil circulatoire et les autres systèmes d'organes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIV.

Ophelia neglecta.

FIG. 1. — Une branchie anormale, subdivisée en deux.

FIG. 2. — Cerveau, connectif œsophagien et premier ganglion sous œsophagien.

p, premier nerf pédieux, naissant au-dessous du ganglion du stomato-gastrique ;

q, nerf allant au tube digestif (tronc du stomato-gastrique). Au-dessus de celui-ci, deux filets grêles, puis un nerf volumineux, dont le tronc principal est dirigé d'avant en arrière. Au-dessus, plusieurs filets allant se ramifier dans le sillon qui règne de la base du cône céphalique à l'angle buccal correspondant.

FIG. 3. — Cerveau isolé, complètement grossi, préparé à la pince et aux aiguilles sous la loupe de Zeiss.

e, Les cornes antérieures ou frontales.

c, Les cornes occipitales.

d, Les fossettes ciliées.

a, Les connectifs œsophagiens.

b, Le nerf gangliiforme.

FIG. 4. — Extrémité antérieure de cette Ophélie vue en dessus, montrant les lobes ciliés invaginés à l'état de fossettes.

FIG. 5. — La même extrémité vue face ventrale, montrant le cône céphalique, les sillons prélabiaux, la position des trois premières paires de pieds, la segmentation secondaire de chaque anneau en segmentules.

FIG. 6. — Succession des pieds du 8° (en haut) au 12°. Le 9° est précédé par une gibbosité légèrement réniforme. Le 12° et le 13° (celui-ci non représenté) sont précédés par un pore arrondi.

FIG. 7. — Un pied plus grossi.

FIG. 8. — Cerveau vu par la face ventrale et postérieure. — On voit la façon dont les vaisseaux sanguins se comportent sur cette face et la manière dont le vaisseau dorsal (sur le plan postérieur et en partie caché) se continue avec le vaisseau ventral qui ne tarde pas à se diviser en deux branches (dont on voit l'origine en bas), lesquelles forment un collier vasculaire qui entoure l'œsophage à la façon du collier nerveux.

En *e*, les cornes frontales.

En *a*, le connectif.

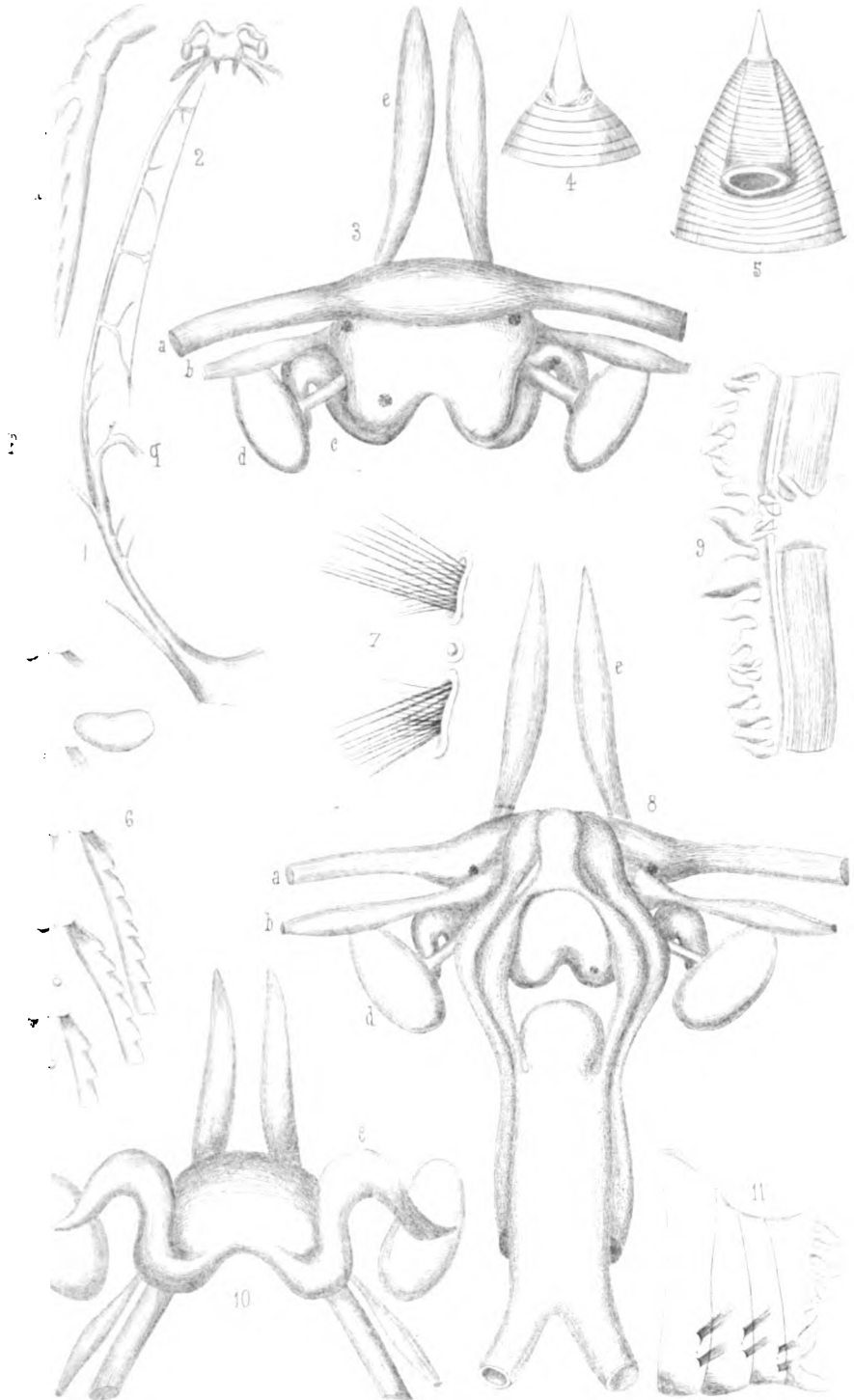
En *b*, le nerf gangliiforme.

En *d*, les fossettes ciliées avec leur nerf, derrière lequel se voit la corne occipitale correspondante.

FIG. 9. — Extrémité anale fendue, montrant les dentelures de la collerette et sur la ligne médiane les dents de la valvule verticale, qui continue le raphé si curieux qui règne depuis la trompe jusqu'à l'anus.

FIG. 10. — Système nerveux vu en dessus pour montrer les cornes occipitales. Le graveur (c'est moi) a oublié de rendre le nerf de la fossette.

FIG. 11. — L'extrémité postérieure du corps de profil, spécialement pour montrer la collerette.



Stenobothrus (Linn.)

Stenobothrus (Linn.)

Stenobothrus (Linn.)

